
FICHE DE POSTE

ENSEIGNANT EN HOPITAL DE JOUR – Centre D.Winnicott EPERNAY

LIEUX D'EXERCICE DU POSTE :

- L'enseignant exerce au sein de 2 structures du Pôle de psychiatrie infanto-juvénile d'Epervay/Sézanne de l'EPSM de la Marne :
- Hôpital de jour D. Winnicott - 14 rue Jean Thévenin EPERNAY
- CMPE - 36 rue des petits prés EPERNAY

QUOTITE DE TRAVAIL :

- L'enseignant exerce à temps plein (100%) dont 2/3 temps à l'hôpital de jour et 1/3 temps au CMPE.

FORMATION & EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUISES :

- L'enseignant est de préférence titulaire du CAPPEI (parcours « enseigner en UE ») ou équivalent (CAPSAIS, CAPA-SH option D), ou en cours de formation.
- Il possède une expérience :
 - des élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives, troubles importants du comportement et de la personnalité ;
 - du travail en partenariat avec les services de santé, les personnels médicaux et paramédicaux.

MISSIONS :

- Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH et sous l'autorité fonctionnelle du Médecin Chef du Pôle de pédopsychiatrie d'Epervay et du Chef de service du Centre de jour, l'enseignant :
 - Enseigne auprès des élèves de la maternelle au collège bénéficiant d'une prise en charge au sein des structures HJ/CMPE d'Epervay ;
 - Accompagne leur scolarité en travaillant en lien étroit de coopération avec les différents partenaires, en particulier :
 - les parents
 - les enseignants des établissements scolaires dans lesquels ils sont scolarisés à temps partiels
 - les divers professionnels du Pôle de pédopsychiatrie (médicaux et paramédicaux).
- Il permet à ses élèves de développer des connaissances et compétences attendues du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
 - Il assure des prises en charge pédagogiques adaptées, prioritairement par petits groupes (ou en relation duelle, en fonction du projet de l'enfant), avec ou sans soignant(s).
 - Il évalue les compétences (acquis et progrès) et les besoins des élèves.
 - Il participe à la réflexion pluridisciplinaire du Pôle de pédopsychiatrie, à l'élaboration des projets individuels des enfants, aux synthèses cliniques et institutionnelles, aux équipes éducatives (EE) et aux équipes de suivi de scolarisation (ESS).
 - Il assure un rôle de personne-ressource auprès des enseignants des écoles accueillant les élèves dans leur classe.

Plus spécifiquement :

<p>MISSION 1 : Scolarisation "adaptée" des élèves handicapés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réfléchir au sein des réunions de synthèse, aux possibilités et modalités de scolarisation aménagée pour les enfants les plus lourdement handicapés (intra-muros et extra-muros) ; ▪ Maintenir au sein de l'HJ, un "groupe-classe" comprenant au minimum 3 enfants ; ▪ Etablir un programme et une progression dans les médiations proposées ; ▪ Evaluer régulièrement le acquis dans les disciplines enseignées en utilisant des outils d'évaluation adaptés ; ▪ Mettre en œuvre un travail de coopération avec les enseignants référents, les enseignants de classes "ordinaires" et d'ULIS ; ▪ Clarifier les objectifs de la scolarisation des enfants présentant des pathologies lourdes ; ▪ Prendre en compte les symptômes liés directement à la situation d'apprentissage ; ▪ Maintenir le paradigme : Soins et Scolarisation.
<p>MISSION 2 : (Hôpital de jour) Développer les compétences du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture</p>	<p>En référence au "Socle commun de connaissances, de compétences et de culture" définissant les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Susciter le désir d'apprendre, la curiosité, l'intérêt et le plaisir de se documenter, de maîtriser les usages informatiques ; ▪ Favoriser l'appropriation d'une culture partagée : aspect fondamental de la symbolisation, marquant le rapport au groupe social et à sa culture ; ▪ Mettre en œuvre des projets d'enseignement construits, s'articulant autour des cinq domaines de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Les langages pour penser et communiquer - Les méthodes et outils pour apprendre - La formation de la personne et du citoyen - Les systèmes naturels et les systèmes techniques - Les représentations du monde et l'activité humaine.
<p>MISSION 3 : (CMPE) Mise en place de groupes de remédiation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer sur demandes des médecins référents les capacités et difficultés des adolescents de la 6^{ème} à la 2de ; Réaliser des bilans complets sur le plan des savoirs fondamentaux ; ▪ Proposer des groupes de remédiation de type Atelier de Raisonnement Logique, ateliers d'écritures, groupes de littérature/Philo, ... pour développer les compétences attendues du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des élèves présentant des difficultés comportementales ou cognitives ; ▪ Rencontrer les parents pour présenter le fonctionnement et les objectifs des groupes. ▪ Evaluer régulièrement les procédures de pensée, de raisonnement et les avancées sur le plan de la stabilisation des comportements ; ▪ Rédiger des notes courtes de synthèse pour informer le médecin référent et compléter le dossier de soins sur "Cortexte" ; ▪ Travailler en équipe pluridisciplinaire : pour suivre et évaluer les situations les plus difficiles.

COMPETENCES SPECIFIQUES ATTENDUES :

- Capacité à travailler en équipe au sein d'une structure hospitalière en conservant son identité professionnelle ;
- Capacité à établir des relations partenariales avec les écoles "ordinaires", les équipes de soins, les familles ;
- Capacité à créer un environnement sécurisant pour l'enfant ;
- Capacité à adapter les contenus aux besoins éducatifs particuliers des élèves ;
- Maîtrise des attendus du socle commun et des programmes et référentiels des cycles 1 à 3.

QUALITES ATTENDUES :

- Qualités de communication, de relation, d'écoute et d'animation ;
- Adaptation (relations à construire avec plusieurs partenaires et équipes pédagogiques) ;
- Disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative, engagement ;
- Strict respect de l'obligation de réserve, de discrétion et de respect du secret professionnel.